



# Communiqué de presse

Embargo : 11.6.2018, 9h15

## 3 Travail et rémunération

N° 2018-0243-F

Evolution des salaires en 2017

### **Progression des salaires nominaux de 0,4% en 2017, baisse des salaires réels de 0,1%**

Neuchâtel, 11 juin 2018 (OFS) – **L'indice suisse des salaires nominaux a augmenté en moyenne de +0,4% en 2017 par rapport à 2016. Il s'établit ainsi à 101,1 points (base 2015 = 100). Compte tenu d'un taux d'inflation annuel moyen de +0,5%, les salaires réels enregistrent un recul de -0,1% (101,0 points base 2015=100), selon les calculs de l'Office fédéral de la statistique (OFS).**

En 2017, les salaires nominaux ont affiché une augmentation moyenne de +0,4% par rapport à 2016 (+0,7% en 2016 et +0,4% en 2015). Cette augmentation nominale est venue confirmer une tendance à la modération salariale observée depuis 2010 avec des taux annuels ne dépassant pas +1,0%.

Les décisions en matière de revalorisation salariale pour l'année 2017 ont été prises en général à fin 2016 alors que l'économie suisse avait retrouvé un certain dynamisme. L'inflation qui était estimée, à cette période, à +0,3% pour 2017 s'est finalement élevée à +0,5%. Le pouvoir d'achat des salaires a ainsi légèrement reculé à -0,1%. A titre de comparaison, on peut noter que dans le cadre des principales conventions collectives de travail (CCT) recouvrant près d'un demi-million de personnes salariées, la croissance des salaires effectifs négociée pour 2017, a atteint un taux de +0,5%.

#### **Secteur secondaire: progression nominale de +0,4%**

Les salaires nominaux ont augmenté de +0,4% dans le secteur industriel (+0,4 en 2016, +0,5% en 2015, +0,9% en 2014). Les progressions nominales les plus fortes ont été enregistrées dans la branche des industries du bois et papier et de l'imprimerie (+1,3%) et celle des autres industries manufacturières, réparation et installation (+1,0%) suivies par celle de la fabrication de produits informatiques et électroniques, d'équipements électriques, optique et horlogerie (+0,8%) et celle de la fabrication de machines, équipements et matériels de transport (+0,7%).

A l'autre bout de l'échelle, deux branches ont subi une baisse de leurs salaires nominaux: la branche de la métallurgie et fabrication de produits métalliques (-0,2%) et celle des industries du caoutchouc, plastiques et autres produits minéraux non métalliques (-0,3%).

**Le secteur tertiaire affiche une progression nominale de +0,4%**

Le secteur tertiaire a enregistré en 2017 une augmentation des salaires nominaux de +0,4% (+0,8% en 2016, +0,3% en 2015 et +0,7% en 2014). Les branches de l'édition, audiovisuel, diffusion et télécommunications (+1,2%) et des activités informatiques et services d'information (+0,8%) suivies de celle des assurances (+0,7%) ont bénéficié des évolutions nominales les plus élevées. La branche de l'administration publique (+0,1%) et celle des arts, spectacles, activités récréatives et autres activités de service (0,0%) ont été les plus prétéritées.

**Recul des salaires réels de -0,1%**

Les salaires réels n'avaient plus connu de baisse depuis 2008. Une inflation à +0,5%, en hausse par rapport aux années précédentes, conjuguée à l'augmentation des salaires nominaux à +0,4% a conduit à un recul des salaires réels de -0,1%. Les secteurs secondaire et tertiaire ont tous deux affiché un taux négatif à -0,1%. La majorité des branches ont subi une baisse de leurs salaires réels dans une fourchette de -0,8% à -0,1%.

Sur les cinq dernières années, de 2013 à 2017, le rythme annuel moyen de progression des salaires réels, pour l'ensemble des personnes salariées a été de +0,9% (+0,8% pour les hommes et +0,9% pour les femmes).

Dans le secteur secondaire, l'évolution réelle annuelle moyenne sur cette période a été de +0,8%. Ce sont les branches dites «à moyenne et haute technologie» et qui sont aussi les grandes branches exportatrices du secteur industriel qui ont influencé le plus fortement à la hausse l'évolution des salaires réels sur ces cinq années. Il s'agit de la fabrication de produits informatiques, électroniques, électriques, l'optique et l'horlogerie (+1,2%), de l'industrie chimique et pharmaceutique (+1,2%), et de la fabrication de machines, d'équipements et de matériels de transport (+1,0%). Les autres branches industrielles ont affiché des taux de croissance annuels moyens situés dans une fourchette de +0,5% à +1,0%.

Sur cette même période, le secteur tertiaire a enregistré une croissance annuelle moyenne des salaires réels de +0,9%. Les branches des activités des services financiers, activités auxiliaires de services financiers et d'assurance (+1,3%), des activités informatiques et services d'information (+1,1%) et celle des arts, spectacles et activités récréatives, autres activités de services (+1,1%) ont bénéficié des revalorisations de leurs salaires réels les plus élevées du secteur des services. A l'opposé, la branche des transports et entreposage (+0,4%) et celle de la santé, hébergement médico-social et action sociale (+0,6%) ont affiché les évolutions réelles moyennes les plus faibles.

OFFICE FEDERAL DE LA STATISTIQUE  
Service des médias

.....  
**Renseignements:**

Didier Froidevaux, OFS, Section Salaires et conditions de travail, tél.: +41 58 463 67 56,  
e-mail: [didier.froidevaux@bfs.admin.ch](mailto:didier.froidevaux@bfs.admin.ch)  
Service des médias OFS, tél.: +41 58 463 60 13, e-mail: [media@bfs.admin.ch](mailto:media@bfs.admin.ch)

.....

**Offre en ligne:**

Autres informations et publications: [www.bfs.admin.ch/news/fr/2018-0243](http://www.bfs.admin.ch/news/fr/2018-0243)  
La statistique compte pour vous. [www.la-statistique-compte.ch](http://www.la-statistique-compte.ch)  
Abonnement aux NewsMails de l'OFS: [www.news-stat.admin.ch](http://www.news-stat.admin.ch)

.....

Ce communiqué est conforme aux principes du Code de bonnes pratiques de la statistique européenne. Ce dernier définit les bases qui assurent l'indépendance, l'intégrité et la responsabilité des services statistiques nationaux et communautaires. Les accès privilégiés sont contrôlés et placés sous embargo.

Le Secrétariat d'Etat à l'économie (SECO) et l'Office fédéral des assurances sociales (OFAS) ont reçu ce communiqué de presse trois jours ouvrables avant sa publication.

<b>Fiche descriptive de l'indice suisse des salaires</b>	
<b>Source :</b>	L'indice suisse des salaires est calculé chaque année à partir des données contenues dans les déclarations d'accidents et transmises à l'OFS par le Service de centralisation des statistiques de l'assurance-accidents (SSAA). Les calculs portent sur environ 250'000 données individuelles. L'exploitation de ces données exclut le secteur primaire, les personnes en apprentissage et les stagiaires.
<b>But :</b>	Mesurer l'évolution annuelle des salaires en tant que prix du travail. L'indice suisse des salaires élimine en partie les effets induits par les modifications de la structure des personnes salariées au cours du temps, sur l'évolution du salaire moyen (en fixant la pondération à une année de base donnée pour une période de 5 ans). Les modifications de structure sont notamment induites par l'augmentation de la qualification, les promotions et les mouvements d'entrée et de sortie dus aux départs et aux embauches.
<b>Définition du salaire :</b>	Le <b>salaire brut</b> correspond au salaire de base y compris le 13ème salaire avant toute déduction des cotisations obligatoires. Les primes et bonus, les allocations familiales et les paiements en nature sont exclus du calcul. Les salaires des personnes à temps partiels sont mensualisés sur la base de la durée normale du travail dans l'entreprise qui les emploie.
<b>Méthode de calcul :</b>	L'indice suisse des salaires est un indice Laspeyres calculé sur la base de l'observation de l'évolution du salaire moyen au sein de groupes de personnes salariées constitués selon les variables suivantes : branche économique et sexe. Le poids relatif de chaque groupe de personnes salariées est calculé sur la base des données de l'enquête sur la structure des salaires effectuée par l'OFS en 2014.
<b>Nomenclature</b>	Nomenclature générale des activités économiques NOGA08
<b>Révision :</b>	L'indice suisse des salaires, révisé en 2015, se base sur une nouvelle nomenclature générale des activités économiques à savoir la NOGA08 et sur un nouveau modèle de pondération qui tient compte d'une structure de l'emploi salarié plus actuelle. La prochaine année de base pour le calcul de l'indice suisse des salaires à structure constante est fixée à 2020.

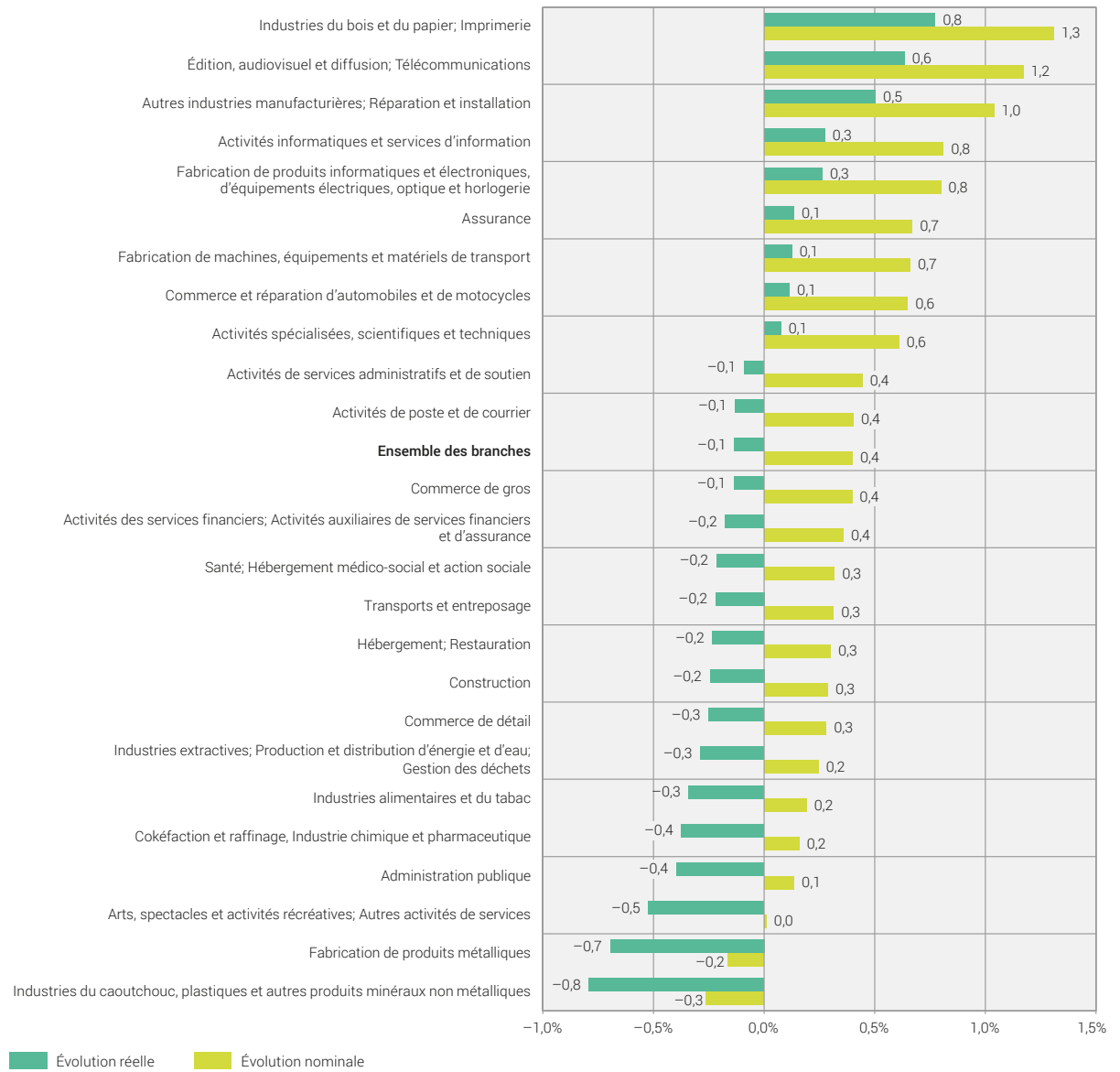
Indice des salaires nominaux et réels, 2016-2017

Branches économiques (NOGA08)	Salaires nominaux			Salaires réels		
	Indice (base 2015 = 100)		Variation en % par rapport à l'année précédente	Indice (base 2015 = 100)		Variation en % par rapport à l'année précédente
	2016	2017	2017	2016	2017	2017
05-96 <b>TOTAL</b>	100,7	101,1	0,4	101,1	101,0	-0,1
05-43 <b>SECTEUR SECONDAIRE</b>	100,4	100,9	0,4	100,9	100,8	-0,1
05-09/ 35-39 Industries extractives; Production et distribution d'énergie et d'eau; Gestion des déchets	100,5	100,7	0,2	100,9	100,6	-0,3
10-12 Industries alimentaires et du tabac	99,8	100,0	0,2	100,3	99,9	-0,3
16-18 Industries du bois et du papier ; Imprimerie	99,3	100,6	1,3	99,7	100,5	0,8
19-21 Cokéfaction et raffinage; Industries chimique et pharmaceutique	101,5	101,7	0,2	101,9	101,6	-0,4
22/23 Industries du caoutchouc et du plastique et de produits minéraux non métalliques	100,2	99,9	-0,3	100,6	99,8	-0,8
24/25 Fabrication de produits métalliques	99,9	99,8	-0,2	100,4	99,7	-0,7
26/27 Fabrication de produits informatiques et électroniques, d'équipements électriques; Optique et horlogerie	100,7	101,5	0,8	101,1	101,4	0,3
28-30 Fabrication de machines, équipements et matériels de transport	100,9	101,6	0,7	101,3	101,5	0,1
31-33 Autres industries manufacturières; Réparation et installation	100,4	101,4	1,0	100,8	101,3	0,5
41-43 Construction	100,4	100,7	0,3	100,8	100,6	-0,2
45-96 <b>SECTEUR TERTIAIRE</b>	100,8	101,2	0,4	101,2	101,1	-0,1
45 Commerce et réparation d'automobiles et de motocycles	99,6	100,2	0,6	100,0	100,1	0,1
46 Commerce de gros	101,7	102,1	0,4	102,2	102,0	-0,1
47 Commerce de détail	100,5	100,7	0,3	100,9	100,6	-0,3
49-52 Transports et entreposage	100,1	100,4	0,3	100,5	100,3	-0,2
53 Activités de poste et de courrier	100,0	100,4	0,4	100,4	100,3	-0,1
55/56 Hébergement; Restauration	100,9	101,2	0,3	101,4	101,1	-0,2
58 - 61 Édition, audiovisuel et diffusion; Télécommunications	100,5	101,7	1,2	100,9	101,6	0,6
62/63 Activités informatiques et services d'information	100,5	101,3	0,8	100,9	101,2	0,3
64/66 Activités des services financiers; Activités auxiliaires de services financiers et d'assurance	101,6	102,0	0,4	102,1	101,9	-0,2
65 Assurance	100,4	101,1	0,7	100,9	101,0	0,1
69-75 Activités spécialisées, scientifiques et techniques	101,2	101,8	0,6	101,6	101,7	0,1
77-82 Activités de services administratifs et de soutien	100,2	100,6	0,4	100,6	100,5	-0,1
84 Administration publique	100,7	100,8	0,1	101,2	100,8	-0,4
86-88 Santé, Hébergement médico-social et action sociale	100,5	100,8	0,3	101,0	100,7	-0,2
90-96 Arts, spectacles et activités récréatives, Autres activités de services	101,2	101,2	0,0	101,6	101,1	-0,5
Sexe Hommes	100,6	101,0	0,4	101,0	100,9	-0,1
Femmes	100,8	101,2	0,4	101,3	101,1	-0,2

Composantes du salaire: salaire brut de base, allocation de renchérissement et 13ème salaire. Les prestations non périodiques, les allocations familiales et les paiements en nature sont exclus du calcul.

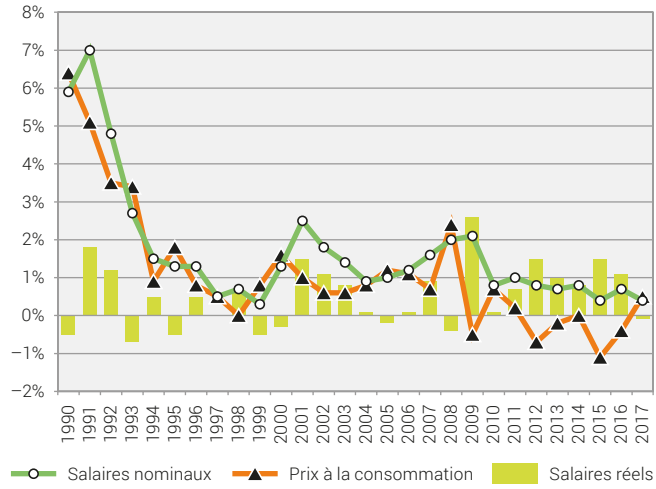
Source : OFS, à partir des données du Service de centralisation des statistiques de l'assurance-accidents (SSAA)

Évolution des salaires nominaux et réels, en 2017 par branche économique: variation en % par rapport à 2016



## Évolution des salaires nominaux, des prix à la consommation et des salaires réels, de 1990 à 2017

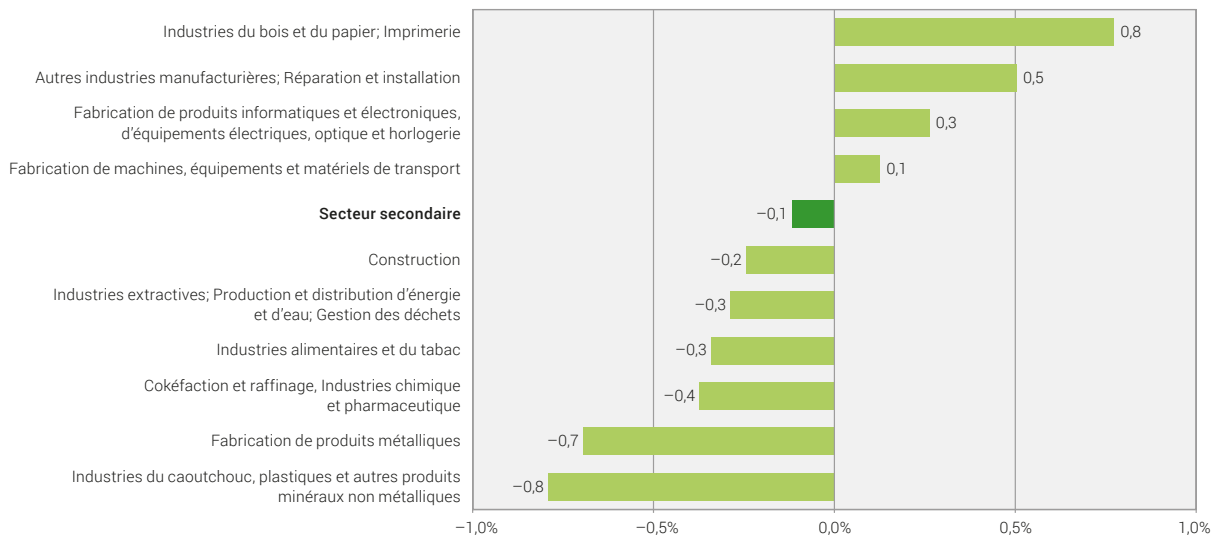
Variation par rapport à l'année précédente



Source: OFS – Indice suisse des salaires (ISS)

© OFS 2018

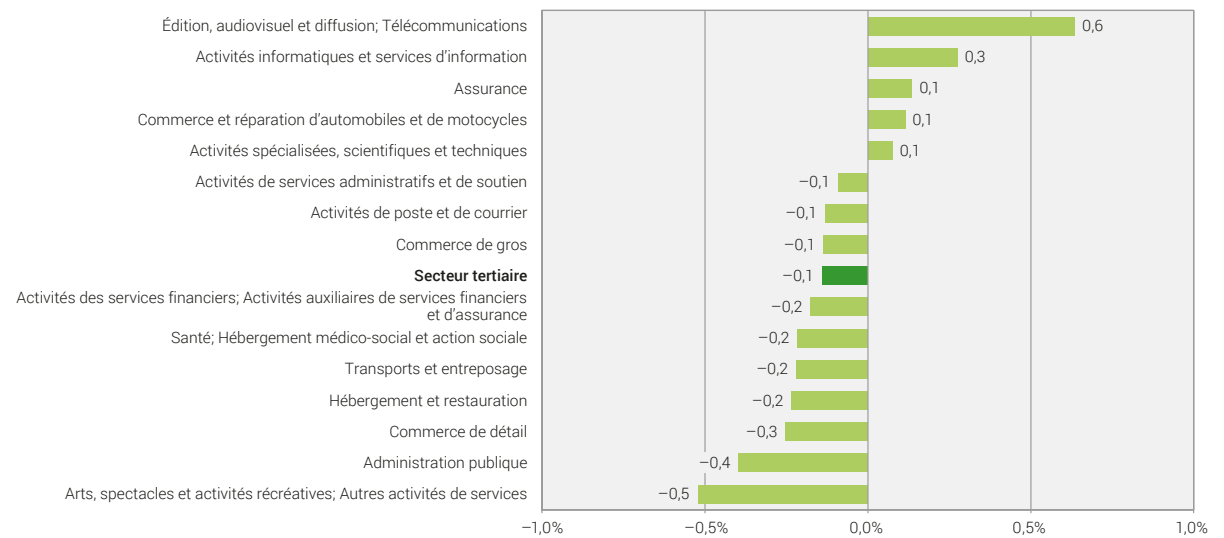
### Évolution des salaires réels en 2017 par branche économique; en % par rapport à 2016, secteur secondaire



Source: OFS – Indice suisse des salaires (ISS)

© OFS 2018

### Évolution des salaires réels en 2017 par branche économique; en % par rapport à 2016, secteur tertiaire

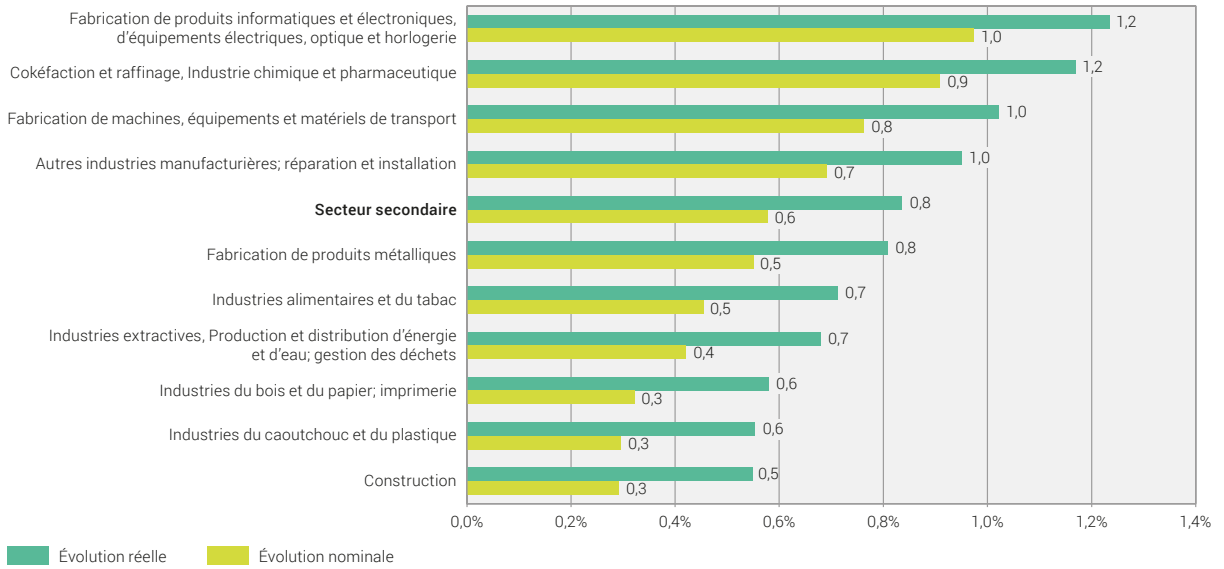


Source: OFS – Indice suisse des salaires (ISS)

© OFS 2018



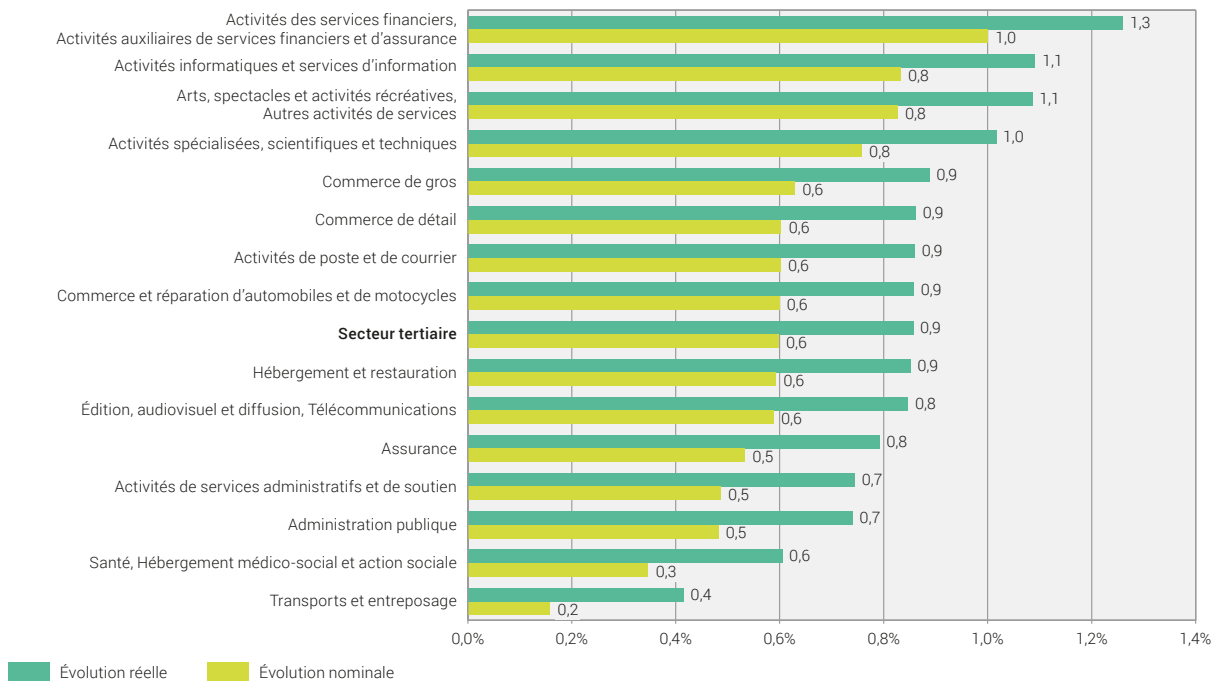
### Évolution des salaires nominaux et réels en moyenne annuelle par branche économique du secteur secondaire de 2013 à 2017



Source: OFS – Indice suisse des salaires (ISS)

© OFS 2018

### Évolution des salaires nominaux et réels en moyenne annuelle par branche économique du secteur tertiaire de 2013 à 2017



Source: OFS – Indice suisse des salaires (ISS)

© OFS 2018